Organisation de l'aviation civile internationale

AN-Conf/13-WP/157[1]
21/9/18

**NOTE DE TRAVAIL**

# TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

**Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018**

**COMITÉ A**

**Point 4 : Mise en œuvre du système mondial de navigation aérienne et rôle des Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)**
**4.3 : Mise en œuvre d'ASBU pour améliorer les performances**

## COMMUNICATION D'INDICATEURS POUR LA MESURE DES PERFORMANCE DU SYSTÈME AÉRONAUTIQUE AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET MONDIAL

(Note présentée par la Colombie)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Le *Plan de navigation aérienne pour la Colombie* (ANP COL) a établi un ensemble d'indicateurs pour le suivi et la mesure des avantages opérationnels attendus à la suite de l'application du module ASBU-B0 du *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750).

La Colombie soumet cet ensemble d'indicateurs à l'examen de la Conférence dans le but de faire avancer la consolidation de cadres conjoints d'indicateurs au niveau national, régional et mondial, qui nous permettrait de visualiser les progrès de la mise en œuvre du GANP.

**Suite à donner :** La Conférence est invitée à approuver la recommandation figurant au paragraphe 3.

## 1. INTRODUCTION

1.1 La Colombie a élaboré la première version officielle du *Plan de navigation aérienne pour la Colombie* (ANP COL) en 2008 et, depuis, ce document stratégique a été régulièrement actualisé. En 2013, la Colombie a adopté le cadre des mises à niveau par blocs du système d'aviation de l'OACI (ASBU), qui a abouti à la version 07 des Volumes I et II de l'ANP COL.

1.2 L'ANP COL consiste en trois volumes. Le Volume I énonce les besoins opérationnels permettant de répondre à la demande de services prévue dans le cadre d'un système d'aviation civile efficace, sûr et durable sur le plan environnemental. Ce volume propose également la feuille de route pour les domaines de la gestion du trafic aérien (ATM), la gestion de l'information aéronautique (AIM), les services météorologiques (MET) et les services de recherche et de sauvetage (SAR). Le Volume II concerne essentiellement l'infrastructure de communications, navigation et surveillance (CNS) et les

[1] Version espagnole fournie par la Colombie.

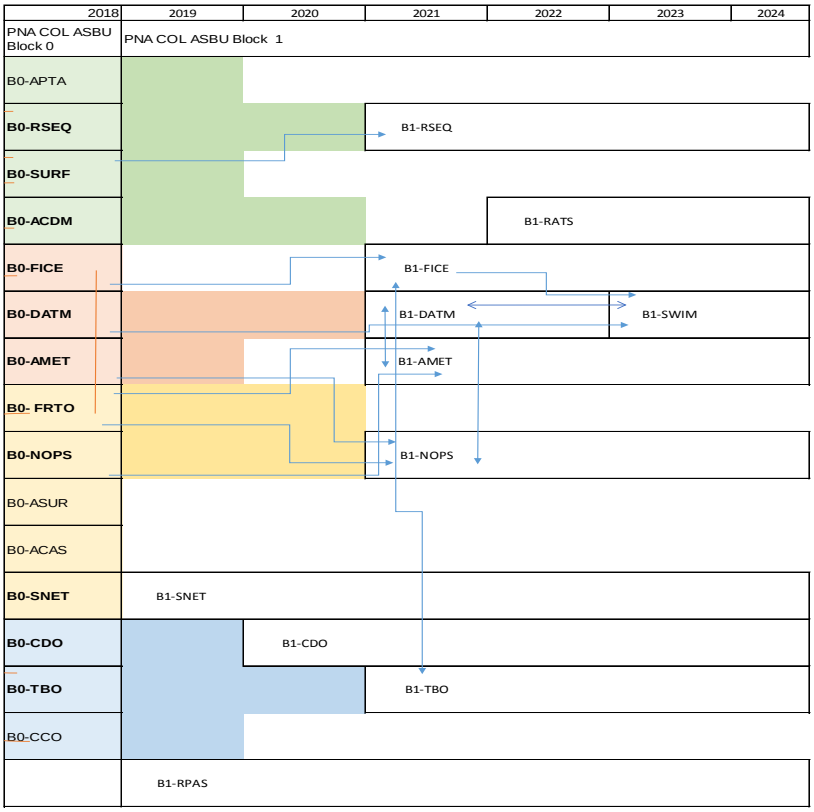
services d'aéroport [services de sauvetage et de lutte contre l'incendie (RFF)], la sûreté de l'aviation (AVSEC), les services médicaux, l'environnement, l'exploitation technique, la facilitation, les aides visuelles et l'infrastructure physique) requis pour satisfaire aux spécifications du Volume I. Le Volume III recense les amendements qu'il faudra apporter aux règlements techniques nationaux pour permettre les actualisations opérationnelles envisagées dans le Bloc 0 et les 15 modules du Bloc 0 des ASBU pour avancer. L'ANP COL comprend plusieurs documents, qui sont publiés sur le site http://www.aerocivil.gov.co/servicios-a-la-navegacion/planes-de-navegacion-aerea-para-colombia.

1.3 L'ANP COL est un document de niveau stratégique, qui énonce les priorités pour la réalisation des actualisations opérationnelles à court (Bloc 0 des ASBU), moyen (Bloc 1 des ASBU) et long terme (Blocs 2 et 3 des ASBU) et nous permettrait ainsi de répondre aux besoins opérationnels de l'aviation intérieure et internationale, tout en nous efforçant également d'offrir les avantages attendus en termes d'efficacité, de capacité, d'impact environnemental, de souplesse, d'accès et d'équité.

## 2. ANALYSE

2.1 La Colombie a fait des progrès vers la réalisation des objectifs fixés à l'échelon international. Elle a également progressé dans sa recherche d'avantages opérationnels au niveau intérieur en mettant en œuvre le cadre ASBU.

2.2 Conformément aux résultats partiels obtenus à la suite de la mise en œuvre des modules du Bloc 0 ; et compte tenu de la synchronisation de certains points communs et éléments qui manquent encore mais sont nécessaires pour passer au Bloc 1, nous avons prévu ce qui suit :



2.3 Les avantages opérationnels doivent être vérifiés, afin de confirmer s'il a été répondu ou non aux attentes des usagers de l'espace aérien. Par conséquent, la Colombie propose que la Conférence examine l'ensemble des indicateurs pour les 15 modules du Bloc 0 publiés dans l'ANP COL, afin de contribuer à la mise en place de cadres communs d'indicateurs. Voir la Pièce jointe.

## 3. CONCLUSION

Compte tenu des considérations ci-dessus, la Conférence est invitée à approuver la recommandation suivante :

**Recommandation 1.2/x – Amélioration et mesure des performances de navigation aérienne au moyen des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU)**

Il est recommandé que la Conférence appelle l'OACI et les États à convenir d'un cadre commun d'indicateurs, qui permettra aux États de rendre compte des avantages opérationnels qu'ils auront obtenus; ces mesures pourront alors être utilisées comme base du suivi régional et mondial de la mise en œuvre du GANP.

— FIN —